

BULLETIN D'INFORMATIONS STATISTIQUES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Après les sessions de juin, septembre, et décembre 2011 pour la Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna, l'enseignement agricole a délivré 59 288 diplômes de CAPA, BEPA, BTA, baccalauréat et BTSA. Par ailleurs, 2 431 élèves et apprentis de l'enseignement agricole ont acquis un diplôme de niveau V, IV ou III délivré par le ministère de l'Éducation nationale. Le taux moyen de réussite en 2011 calculé au titre de l'indicateur LOLF est en forte progression et atteint 86%. 47,2% des diplômés de l'enseignement agricole ont obtenu un CAPA ou un BEPA, 36,5 % un baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou un BTA et 16,3% un BTSA. Pour 93,5% des inscrits aux examens de l'enseignement agricole, la délivrance du diplôme prend en compte les notes obtenues en cours de formation. Enfin ce sont 14 818 élèves de l'enseignement agricole qui ont obtenu le diplôme national du brevet avec un taux de réussite de 80,8%.

Les résultats aux examens et les diplômes délivrés dans l'enseignement agricole en 2011

Les diplômes délivrés

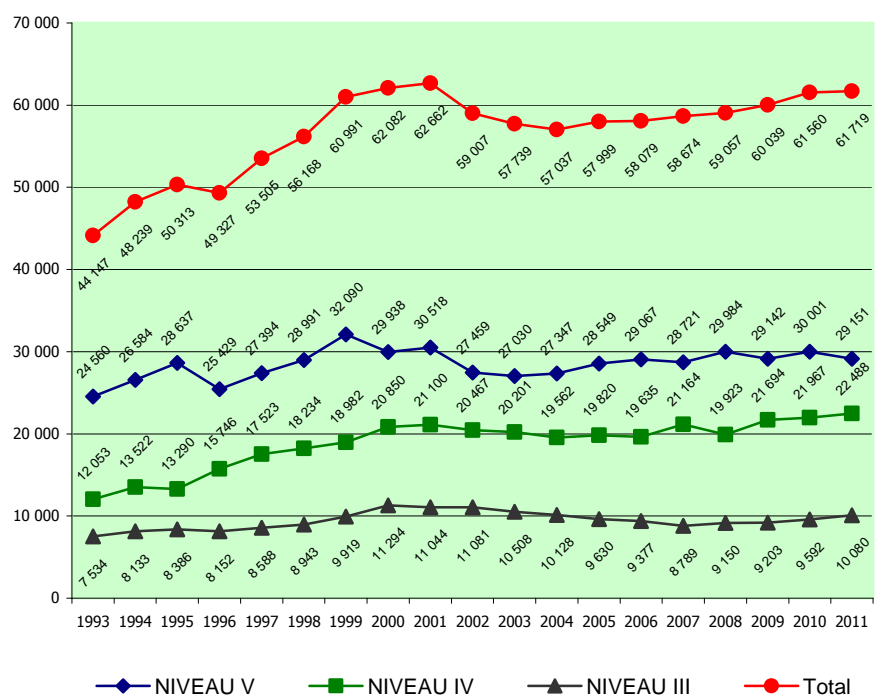
Le nombre de diplômes délivrés aux élèves, apprentis et stagiaires de l'enseignement agricole se stabilise en 2011 à hauteur de 61 719.

Ces diplômes sont pour près de la moitié (47,2%) de niveau V : CAPA et BEPA. La part des diplômes de niveau IV (baccalauréat et BTA) est de l'ordre d'un tiers (36,4%). Parmi les diplômés 2011 au niveau IV, 69,1% sont titulaires d'un

baccalauréat professionnel ou BTA, 23,9% d'un baccalauréat technologique et 7% du baccalauréat général S biologie écologie. La part des diplômes de niveau III (BTSA) en progression en 2011 (16,3%) reste cependant encore inférieure à celle de 1995 (16,7%). (figure1)

Des diplômes sont également délivrés par unités capitalisables. En 2010, cette modalité a concerné 2 734 CAPA, 1 257 BPA de niveau V et 3 529 brevets professionnels de niveau IV.

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIPLOMES PAR NIVEAU DE 1993 A 2011 (FRANCE ENTIÈRE)



Les résultats par filière en 2011¹

La délivrance des diplômes de l'enseignement agricole prend en compte les notes obtenues en cours de formation. 93,5% des inscrits bénéficient de cette modalité. Cette part dépasse 95% des inscrits au BEPA ou au baccalauréat professionnel; elle est plus faible pour le BTSA (89,3%) et surtout pour le CAPA (82,1%). 98,9% des élèves sont évalués selon cette modalité.

L'année 2011 constitue un nouveau record pour le taux moyen de réussite aux examens toutes filières confondues. (**tableau 1**). Le baccalauréat professionnel maintient son taux de réussite à un niveau très élevé (90%) qui se situe à plus de 5

renouvelées (examen présenté en fin de classe de terminale BEPA). La comparaison des résultats au baccalauréat professionnel entre l'enseignement agricole et l'éducation nationale montre en 2011 un meilleur taux de réussite de l'enseignement agricole pour le baccalauréat général S (91,3% à comparer à 89,5%) et surtout pour le baccalauréat professionnel (90% à comparer à 84%) et inversement un taux de réussite inférieur en baccalauréat technologique (79,9% à comparer à 82,5%) malgré l'amélioration du taux de réussite au baccalauréat STAV entre 2010 et 2011 (+5,4 points). Les filles sont majoritaires dans les inscriptions au BEPA et au baccalauréat professionnel. Elles ne représentent que 38,3% des candidats au BTSA et 42,3% au CAPA. C'est pourtant dans ces filières que les écarts dans les taux de réussite sont les plus importants en faveur des filles.

Les résultats selon la voie de formation

Parmi les 58 974 diplômés en 2011 en France métropolitaine et DOM, 96,1 % sont en formation initiale (la voie scolaire représente 48 922 diplômés soit 83% et ceux issus de l'apprentissage sont au nombre de 7 741 soit 13,1%). Les autres diplômés (3,9%) sont en formation adulte, en formation à distance ou sont des candidats libres ou individuels. Le nombre d'apprentis diplômés de 2011 reste stable alors que celui des élèves diplômés augmente de 619. Si la filière BEPA connaît une diminution sensible du nombre de diplômés par rapport à 2010 (-837), toutes les autres filières ont connu une augmentation de ce nombre.

Les taux de réussite des apprentis sont

TABLEAU 1 : RESULTATS AUX EXAMENS EN 2011 PAR FILIERE

Filière	Inscrits	dont filles	Présents	dont filles	Admis	dont filles	Taux de réussite	dont filles
Bac Pro	16519	8713	16032	8484	14425	7752	90,0%	91,4%
Bac Techno	6693	2885	6558	2823	5240	2262	79,9%	80,1%
BEPA	26970	15301	26028	14799	22850	12711	87,8%	85,9%
BTA	719	275	698	269	608	235	87,1%	87,4%
BTSA	13493	5171	12976	4996	9954	4036	76,7%	80,8%
CAPA	7470	3163	6961	2977	5897	2646	84,7%	88,9%
Total	71864	35508	69253	34348	58974	29642	85,2%	86,3%
Bac S	1727	nd	1719	nd	1570	nd	91,3%	nd

TABLEAU 2 : RESULTATS AUX EXAMENS EN 2011 PAR SECTEUR PROFESSIONNEL (FRANCE METROPOLITAINE ET DOM)

	Aménagement		Général		Production		Services		Transfor-mation		Total filière	
	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite
Bac Pro	2645	89,3%			5421	87,2%	6359	92,8%			14425	90%
Bac Techno			5240	79,9%							5240	79,9%
BEPA	3879	88,2%			8230	92,0%	10219	84,3%	522	92,4%	22850	87,8%
BTA	360	87,2%			29	96,7%			219	85,9%	608	87,1%
BTSA	3196	71,9%			4093	77,8%	1463	81,5%	1202	81,5%	9954	76,7%
CAPA	1907	78,7%			2071	85,7%	1919	90,5%			5897	84,7%
Total secteur	11987	81,9%	5240	79,9%	19844	86,7%	19960	87,2%	1943	84,7%	58974	85,2%

points au dessus d'une moyenne calculée sur les 10 dernières années (*). La session 2011 se caractérise par la mise en place de « sessions balai » pour le BTA dans les spécialités gestion de la faune sauvage et technicien de laboratoire et les BTSA des options productions animales, productions horticoles, technologies végétales et technico-commercial. Ceci conduit à une amélioration des taux de réussite dans ces filières (+8,3 points par rapport à 2010 en BTA et +0,6 points en BTSA par rapport à 2010, également concernée par des sessions balai pour 6 spécialités). A noter que pour la session 2011 le taux de réussite pour les options renouvelées du BEPA (examen présenté en fin de 1^{ère} pro) atteint 91,1% quand il n'est que de 83,4% pour les options non

Les résultats en 2011 selon les secteurs professionnels

En 2011, les écarts entre les secteurs se resserrent avec une légère progression du taux de réussite dans le secteur aménagement (+0,3 point) une progression plus sensible dans les secteurs production (+3,6 points) et services (+0,6 point) et une diminution dans le secteur transformation (-3,6 points). Cette situation est influencée par les nouvelles modalités d'acquisition du BEPA qui ont concerné en 2011 les options des secteurs aménagement, production et transformation, ainsi que par la mise en place de sessions balai en BTSA pour des options du secteur de la production et des services (**tableau 2**).

inférieurs à ceux des élèves dans toutes les filières sauf en BEPA; pour les diplômes de l'enseignement technique professionnel. C'est en BTSA que cet écart reste le plus important (9 points) bien qu'en diminution (**tableau 3**). Les candidats en formation adulte se répartissent sur l'ensemble des examens professionnels et leur taux de réussite est du même ordre que celui des candidats scolaires. Les candidats en formation à distance sont peu nombreux. Ils se présentent principalement au baccalauréat professionnel et au BTSA où leur taux de réussite sont respectivement de 85,3% et 69,8%. Les candidats non scolarisés connaissent un taux de déperdition important (27,6%) et obtiennent des résultats inférieurs à l'ensemble (55,2%).

TABLEAU 3 : TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS ET ORIGINE DES CANDIDATS DE FORMATION INITIALE

	Apprentis		Elèves		dont élèves de établissements publics		dont élèves des établissements privés temps plein		dont élèves des établissements privés rythme approprié	
	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite	Admis	Tx de réussite
Bac Pro	2228	86%	11810	91,3%	4026	89,5%	4289	93,9%	3495	90,4%
Bac Techno			5069	80,5%	3492	81,2%	1428	79,7%	149	71%
BEPA	1787	89,1%	20700	88,1%	6327	88,1%	6949	89,3%	7424	86,9%
BTA	21	87,5%	571	88,7%	355	89,9%	164	87,2%	52	85,2%
BTSA	2034	71,7%	6869	80,7%	4230	80,5%	1973	82%	666	78,4%
CAPA	1671	83,8%	3903	86,8%	885	81,6%	1653	88,9%	1365	87,9%
Ensemble	Inscrits	9888	57658		23171		18923		15564	
	Présents	9453	56389		22717		18588		15084	
	Admis	7741	48922		19315		16456		13151	
	Taux de réussite		81,9%		86,8%		85%		88,5%	

¹ Les résultats présentés ci après concernent la France métropolitaine et les DOM (y compris Mayotte en 2011)

(*) Le tableau de l'évolution des effectifs de diplômés et du taux de réussite par diplôme aux sessions 2000 à 2010 est à consulter dans le panorama de l'enseignement agricole 2011 page 345 (voir site Chlorofil)

Les résultats selon les régions

Les régions Pays de la Loire, Rhône-Alpes, et Bretagne délivrent près d'un tiers des diplômes de l'enseignement agricole (31.5%). Elles obtiennent dans l'ensemble des taux de réussite supérieurs à la moyenne nationale.

(tableau 4)

Les résultats des élèves de l'enseignement agricole au diplôme national du brevet en 2011

19 586 candidats d'établissements relevant du ministère chargé de l'agriculture ont été inscrits au diplôme national du brevet (DNB) pour la session 2011; 18 338 se sont présentés et 14 818 ont été admis. Le taux de déperdition s'élève à 6.4% et le taux de réussite à 80.8%. Le nombre d'inscrits correspond à la quasi totalité des élèves scolarisés en classe de 3^{ème} de l'enseignement agricole ou en DIMA.

Les données présentées ci-dessous concernent les seuls candidats inscrits pour les séries professionnelle ou technologique auxquelles les candidats des établissements agricoles peuvent réglementairement s'inscrire.

Dans la série professionnelle, les garçons et les filles sont à parité parmi la population des présents, alors que dans la série technologique les garçons sont majoritaires (59,7% des présents). Dans l'enseignement agricole, les garçons obtiennent un taux de réussite supérieur à celui des filles dans la série professionnelle. (tableau 5)

Le taux de réussite des séries professionnelle et technologique du diplôme national du brevet sont sensiblement supérieurs à ceux enregistrés pour l'ensemble des candidats (EN et autres ministères) : en 2011 il est de 80.2% pour les candidats de l'enseignement agricole et de 65.9% pour l'ensemble des candidats s'étant présentés à une série professionnelle. Dans la série technologique l'écart est moins sensible : 81,7 pour les candidats de l'enseignement agricole et 79.4% pour l'ensemble.

Dans les 2 séries, plus de 60% des admis ont 16 ans (nés en 1995). Dans la série professionnelle, les admis de 15 ans (17,5%) sont en moindre proportion que dans la série technologique (23,2%). C'est l'inverse pour les admis de 17 ans qui représentent 17,7% en série professionnelle et 12,8% en série technologique.

La diminution du taux de réussite selon l'âge est parallèle pour les 2 séries. (tableau 6)

TABLEAU 4 : NOMBRE D'ADMIS ET TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS 2011 PAR REGION ET PAR FILIERE

	Bac Pro		Bac Techno		BEPA		BTA		BTSA		CAPA		Ensemble	
	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite	Admis	Réussite
Alsace	221	92,9	119	83,2	200	89,3	11	100	113	80,7	176	86,7	840	87,6
Aquitaine	875	91,4	315	86,1	1366	87,9	71	84,5	653	76,3	143	83,6	3423	85,8
Auvergne	497	90,2	193	82,5	689	90,1			287	75,5	126	84,6	1792	86,2
Basse-Normandie	620	89,9	142	84,5	1062	88,3	25	100	330	77,8	365	90,6	2544	87,3
Bourgogne	654	91	228	83,2	910	88,2			358	74,6	126	91,3	2276	86,1
Bretagne	1463	92,4	399	82,8	2299	89,4	53	98,1	859	82,7	551	89,9	5624	88,7
Centre	604	86,4	247	77,7	1106	88,2	51	92,7	381	75,7	391	86,9	2780	84,8
Champagne-Ardenne	375	91	177	80,1	617	88	22	100	230	72,3	191	84,1	1612	84,8
Corse	17	89,5	6	60	23	62,2			12	66,7			58	69
Franche-Comté	475	88,5	151	85,8	776	84,9	29	90,6	439	82,1	121	96,8	1991	85,9
Guadeloupe	72	75,8	24	72,7	98	69,5			10	58,8	58	81,7	262	73,4
Guyane	20	90,9	8	88,9	20	64,5			16	69,6	15	65,2	79	73,1
Haute-Normandie	327	87,4	143	79,9	527	86,7			246	75,2	173	85,6	1416	83,8
Île-de-France	333	85,2	163	72,8	490	84,6			268	77,5	337	74,2	1591	79,8
Languedoc-Roussillon	593	90	189	70,8	891	87,3	22	81,5	423	74	232	91,7	2350	84
La Réunion	105	78,9	24	53,3	142	81,1			33	68,8	103	88	407	78,6
Limousin	282	86,5	110	82,7	407	89,1	54	83,1	289	75,5	35	64,8	1177	83
Lorraine	429	92,3	151	79,1	539	81,2			303	79,9	167	85,2	1589	83,9
Martinique	100	96,2	12	75	113	72,4			21	72,4	17	89,5	263	81,2
Mayotte	15	100			19	65,5					19	95	53	82,8
Midi-Pyrénées	748	92,2	387	82,9	1262	90,8	40	81,6	592	78,9	193	87,7	3222	87,4
Nord-Pas-de-Calais	632	91,3	368	86,2	945	91,1	23	82,1	531	77,9	339	82,7	2838	86,6
Pays de la Loire	1824	93,4	424	81,5	2600	88,8	17	100	1163	82,2	536	86,5	6564	88,1
Picardie	382	83,8	146	76,4	725	88	27	81,8	166	72,8	276	83,4	1722	83,5
Poitou-Charentes	712	91,8	178	80,5	1114	88,9	37	86	372	76,1	194	84,7	2607	86,6
Provence alpes côte d'Azur	419	86,4	268	76,6	956	88,2	18	90	277	72,9	357	85,8	2295	83,9
Rhône-Alpes	1508	91,5	531	78,6	2721	89,7	92	89,3	1115	82,5	489	87,6	6456	87,6
Total métropole	14302	90,5	5103	80,5	22617	88,1	592	88,6	9487	78,3	5730	85,9	57831	86
Ecart-type		4,5		7,9		8,1		7,5		5,4		7,3		
Nouvelle Calédonie	29	80,6%	18	90	54	77,1%			20	62,5%	15	57,7%	136	73,9%
Polynésie	8	66,7	11	73,3	41	64,1			13	72,2	74	72,5	147	69,7
Wallis et Futuna				14	93,3%								14	93,3%
Candidats libres/indiv.	125	55,3	137	62,3	236	64,6	16	53,3	476	54,2	170	58,2	1160	57,6
Total	14464	88,7%	5269	77,3%	22962	86,5%	608	84,0%	9996	71,9%	5989	83,0%	59288	82,9%

TABLEAU 5 : NOMBRE D'ADMIS ET TAUX DE REUSSITE AU DNB SELON LE SEXE ET LA SERIE

	Série professionnelle		Série technologique		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
Filles	1901	79,0%	4373	83,0%	6274	81,8%
Garçons	1899	81,5%	6316	80,8%	8215	81,0%
Ensemble	3800	80,2%	10689	81,7%	14489	81,3%

TABLEAU 6 : NOMBRE D'ADMIS ET TAUX DE REUSSITE SELON L'AGE ET LA SERIE

Age	Série professionnelle agricole		Série technologique agricole	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
moins 15 ans	4	100,0%	12	100,0%
15 ans	664	89,6%	2485	91,3%
16 ans	2365	82,6%	6735	80,5%
17 ans	671	71,4%	1366	75,4%
18 ans	75	56,4%	72	58,1%
19 ans et plus	21	36,8%	19	42,2%
Total	3800	80,2%	10689	81,7%

Près de 30% des admis de chaque série sont des enfants d'ouvriers. Les enfants d'employés représentent 21% des admis en série professionnelle et 18,4% en série technologique. Les enfants d'agriculteurs sont 7% des admis de la série professionnelle et 8,7% des admis de la série technologique. Les écarts du taux de réussite obtenus par les candidats au diplôme national du brevet de l'enseignement agricole selon l'origine sociale des parents sont sensiblement plus resserrés que ceux enregistrés pour l'ensemble des candidats (MEN et autres ministères). (tableau 7)

La part des admis selon la série varie sensiblement selon la région. Cinq régions n'ont des admis que dans la série technologique et une seule dans la série professionnelle. Trois régions connaissent des résultats significativement inférieurs à la moyenne nationale dans la série professionnelle et deux dans la série technologique. (tableau 8)

TABLEAU 7 : NOMBRE D'ADMIS ET TAUX DE REUSSITE SELON L'ORIGINE SOCIALE ET LA SERIE
(candidats de l'enseignement agricole)

Profession ou catégorie socio-professionnelle	Série professionnelle			Série technologique		
	Admis	Part de la CSP dans les admis	Taux de réussite	Admis	Part de la CSP dans les admis	Taux de réussite
Agriculteurs	268	7,1%	86,7%	933	8,7%	88,3%
Artisans Commerçants	377	9,9%	83,6%	994	9,3%	82,4%
Cadres et professions libérales	177	4,7%	83,9%	527	4,9%	85,0%
Professions intermédiaires	389	10,2%	80,7%	909	8,5%	85,1%
Employés	798	21,0%	80,0%	1972	18,4%	82,1%
Ouvriers	1125	29,6%	81,2%	3127	29,3%	81,0%
Retraités	37	1,0%	74,0%	94	0,9%	83,2%
Chômeurs et autres inactifs	373	9,8%	71,6%	827	7,7%	74,6%
Non renseigné	256	6,7%	77,8%	1306	12,2%	79,4%
Ensemble	3800	100,0%	80,2%	10689	100 %	81,7%

TABLEAU 8 : NOMBRE D'ADMIS ET TAUX DE REUSSITE SELON LA REGION ET LA SERIE

Région	Série professionnelle		Série technologique		Part série technologique
	Nombre admis	Taux réussite	Nombre admis	Taux réussite	
Alsace			15	68,2%	100%
Aquitaine	608	85,3%	615	93,0%	50%
Auvergne	85	65,9%	209	69,9%	71%
Basse-Normandie	156	83,4%	497	76,0%	76%
Bourgogne	88	75,9%	483	80,5%	85%
Bretagne	738	82,0%	1156	86,0%	61%
Centre	109	69,0%	478	75,3%	81%
Champagne-Ardenne	28	80,0%	427	79,2%	94%
Franche-Comté			61	82,8%	100%
Guyane			2	12,5%	100%
Haute-Normandie			277	87,4%	100%
Île-de-France	1	12,5%	132	78,6%	99%
La Réunion	58	61,1%			0%
Languedoc-Roussillon	352	83,2%	189	86,3%	35%
Limousin	53	73,6%	154	80,6%	74%
Lorraine			279	79,0%	100%
Midi-Pyrénées	158	73,1%	469	79,1%	75%
Nord-Pas-de-Calais	74	77,1%	453	87,8%	86%
Pays de la Loire	289	82,3%	1677	78,1%	85%
Picardie	141	83,4%	345	82,7%	71%
Poitou-Charentes	120	83,3%	698	86,7%	85%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	77	78,6%	334	80,7%	81%
Rhône-Alpes	665	80,4%	1439	83,1%	68%
Total général	3800	80,2%	10689	81,7%	74%
Ecart type		16,3 %		15,6 %	

**A.M. VACHIER
DGER-MAAF**

Méthodologie

Source

A partir de la session 2007, il a été constitué une base de données individuelles pour l'ensemble des candidats aux examens mis en œuvre par le ministère chargé de l'agriculture. Cette base est obtenue à partir de l'application de gestion des examens Indexa 2, et prend en compte les candidats de Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna depuis l'année 2010.. Par ailleurs, la DGER réalise une enquête auprès des services régionaux pour enregistrer les résultats obtenus par des élèves ou apprentis scolarisés dans des établissements agricoles, aux diplômes délivrés par l'Éducation nationale.

Les résultats présentés sont les résultats définitifs correspondant aux sessions de juin et de septembre (ou décembre pour la Nouvelle Calédonie et Wallis et Futuna) La session de septembre est organisée, chaque année et sur l'ensemble des examens, pour les candidats qui ont été empêchés de se présenter en juin. En septembre 2011, les candidats ajournés en juin dans les options rénovées de BEPA ou BTSa ont bénéficié d'une session de rattrapage. Ces données ne prennent pas en compte la délivrance des diplômes par unités capitalisables. Les données relatives au diplôme national du brevet sont obtenues par extraction des données de l'enquête 61 du MENUVA DEPP pour les établissements relevant du ministère chargé de l'agriculture.